

**JURI'LEARN** JL.

La formation au service des professionnels du droit

# NOUS AIDONS LES PROFESSIONNELLS DU DROIT ET DU CHIFFRE À ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN

**CATALOGUE 2022/2023**

# QUI SOMMES-NOUS ?

## UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIE ET RECONNU

**Juri'Predis**, acteur incontournable de la recherche juridique par intelligence artificielle, a lancé en 2021 son organisme de formation **Juri'Learn**.

Juri'Learn s'impose comme une **référence de la formation continue des métiers juridiques** (avocats, ressources humaines, directions générales...).

Certifié QUALIOPi en novembre 2021, notre organisme propose des formations homologuées par le Conseil National des Barreaux, gage de qualité.



## NOTRE ADN

Nous accompagnons les professionnels du droit dans l'anticipation des **enjeux de demain**.



**UN SERVICE  
CLE EN MAIN**



**DES CONTENUS AU  
CENTRE DES DÉBATS  
JUDICIAIRES**



**DES FORMATEURS  
EXPERTS**

# NOS PARTICIPANTS

## DES FORMATIONS JURIDIQUES

Les formations dispensées par Juri'Learn sont pensées pour :

### Professions libérales du droit

- Avocats
- Directions juridiques
- Juristes
- Notaires
- Huissiers

...

### Autres professions

- Experts-comptables,
- Ressources humaines,
- Directions générales,
- Acheteurs

...

## DES SUJETS D'ACTUALITÉ, REpondant à vos besoins

Vous recherchez des **formations opérationnelles** sur des sujets juridiques, pour :

- **Développer votre activité, votre structure** ; sur tous sujets allant de la communication au management, en passant par la déontologie et l'optimisation de la vie courante d'un cabinet ;
- **Enrichir et mettre à jour vos compétences techniques**, sur des sujets d'actualité, d'innovation, d'avenir ;
- **Répondre aux obligations** de formation de votre profession.



# POURQUOI CHOISIR JURI'LEARN ?

## NOS FORMATEURS

Avocats, enseignants, chercheurs... nos intervenants partenaires sont des **praticiens reconnus** dans la profession.

“ **Un choix pertinent du meilleur interlocuteur possible sur la question qui nous a livré une prestation magistrale, de haut vol et inspirante.** ”

*Formation contrôle URSSAF, Me Taquet*

## UNE PEDAGOGIE OPÉRATIONNELLE



**DES SESSIONS ANIMÉES**

Nous favorisons :

- Les échanges entre les participants
- Le partage de bonnes pratiques
- La proximité entre participants et intervenants



**DES OUTILS PERFORMANTS**

Animation de formations dynamiques, pratiques, modernes.

**JURI'PREDIS.IP**

La solution de la Conférence des Bâtonniers



**DES MISES EN PRATIQUE**

Nos intervenants rendent les participants rapidement opérationnels :

- Cas pratiques et exemples concrets
- Outils et connaissances immédiatement applicables

“ **Point positif : le côté très pratique. L'application directe de la théorie à la pratique.** ”

*Formation réseaux sociaux, M. Aumont*

# SOMMAIRE DES FORMATIONS



Visioconférence



Sessions courtes



Petits groupes

**Professionnel du droit**  
(avocats, directions  
juridiques, juristes, notaires,  
experts-comptables...)

**Autres professions**  
(ressources humaines,  
entrepreneurs, directions  
générales...)

## NOUVELLES TECHNOLOGIES, DROIT DU NUMERIQUE

8

- **L'Intelligence Artificielle appliquée au Droit** 9  
par Warren Azoulay, Enseignant-Chercheur, Président de Juri'Lab
- **Cybersécurité : enjeux et défis pour les professionnels** 10  
par Warren Azoulay, Enseignant-Chercheur, Président de Juri'Lab
- **Avocats et données personnelles : pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD** 11  
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Legal Blockchain** 12  
par Adrien Chiodo, Enseignant, formateur

## DROIT PUBLIC, DROIT ADMINISTRATIF

13

- **Initiation au contentieux des marchés publics** 14  
par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **La computation des délais de recours administratif : application pratique dans le télécours** 15  
par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **Initiation au contentieux de la fonction publique** 16  
par André Icard, Avocat au Barreau de Paris
- **Le contentieux administratif** 17  
par André Icard, Avocat au Barreau de Paris

## DROIT DES ASSOCIATIONS

18

- **Le droit des associations, actualité juridique** 19  
par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse

# SOMMAIRE DES FORMATIONS

## VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION

20

- **Les principes déontologiques à l'épreuve d'Internet et des réseaux sociaux** 21  
par Sophie Savaïdes, Avocat au Barreau de Marseille
- **Comment communiquer et utiliser les réseaux sociaux en 2022** 22  
par Maryon Aumont, Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS
- **Techniques de négociation à destination des avocats** 23  
par François Lefebvre, Directeur juridique externe et avocat

## DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

24

- **Pratique de ventes judiciaires** 25  
par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille
- **La procédure de licitation partage** 26  
par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille

## DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT DE L'ENTREPRISE

27

- **Les entreprises en difficulté, en 4 modules** 28  
par Bernard Messias, Magistrat
  - Etude financière des entreprises en difficulté (module 1)
  - Les traitements préventifs amiables des entreprises en difficulté (module 2)
  - Les traitements préventifs judiciaires des entreprises en difficulté (module 3)
  - La responsabilité du dirigeant d'entreprise et les sanctions encourues (module 4)
- **Les sociétés des professions libérales** 29  
par Bastien Brignon, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence
- **L'actualité des baux commerciaux** 30  
par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse
- **Contrats commerciaux : Panorama d'actualité** 31  
par Quentin Maghia, Avocat au Barreau de Toulouse

# SOMMAIRE DES FORMATIONS

## DROIT DES AFFAIRES

32

- **La rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux en 2022**

33

par Jenny Waszek, Avocat au Barreau de Marseille

- **La saisie immobilière ( Deux parties)**

34

par Raphaël Morenon, Avocat au Barreau de Marseille

## DROIT SOCIAL

35

- **La rupture du contrat de travail, actualités jurisprudentielles**

36

par Pierre Fadeuilhe, Avocat au barreau de Toulouse

- **Gestion administrative des accidents de travail et maladies professionnelles**

37

par Denis Martinez, Avocat au Barreau de Marseille

- **Contrôle URSSAF : Subir ou Agir ?**

38

par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

- **Travail dissimulé, solidarité financière : s'opposer aux prétentions des URSSAF !**

39

par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

- **Contrôle et contentieux URSSAF : Mise à jour annuelle**

40

par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

- **Contrôle URSSAF : repérer les failles pour faire annuler la procédure !**

41

par François Taquet, Avocat au Barreau de Cambrai

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

42

- **Le déroulement du procès d'assises des majeurs**

43

par Bernard Messias, Magistrat

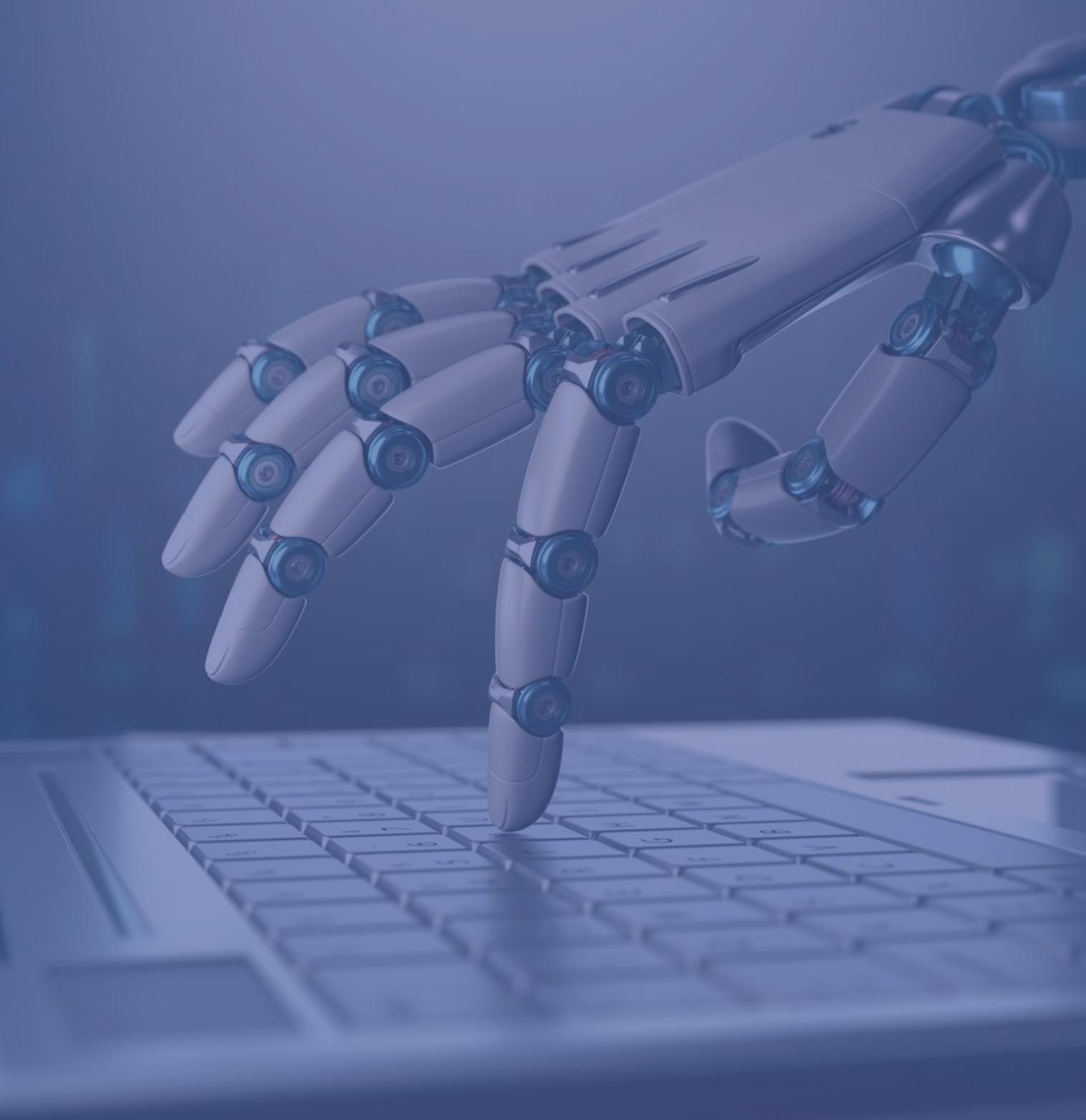
## DÉONTOLOGIE

44

- **La nouvelle procédure disciplinaire des avocats**

45

par Patrick Lingibé, Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer



# NOUVELLES TECHNOLOGIES DROIT DU NUMERIQUE



# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE APPLIQUEE AU DROIT



**Public concerné**  
Avocats et juristes

**Prérequis**  
Aucun

**Niveau de la formation**  
Acquisition des fondamentaux



**Durée**  
4 heures



**Lieu**  
Visio conférence\*



**Prix**  
245 € HT / 294 € TTC  
25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

**Warren Azoulay**  
Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître ce que vos confrères ont construit cette dernière décennie,
- Maîtriser les différentes méthodes contemporaines et enjeux émergents d'une intelligence artificielle appliquée au droit dans un contexte de big data judiciaire, de puissance de calcul exponentielle, d'interconnexions, du tout connecté, tous connectés.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

Powerpoint, QCM...

## Contenu

- > Séquence 1 : Historique et grands principes de la procédure contentieuse devant le juge administratif
- > Séquence 2 : Les retours contentieux : procédures classiques
- > Séquence 3 : Séquence 3 : Les procédures en la forme des référés

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet.

---

# CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX ET DÉFIS POUR LES PROFESSIONNELS



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Warren Azoulay

Enseignant-chercheur, Université Aix-Marseille

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le cadre normatif en droit français en matière de cybercriminalité et de cybersécurité ;
- Découvrir le cadre européen traitant de la cybercriminalité ;
- Découvrir les principales instances traitant de la cybercriminalité
- Comprendre de façon pratique les modes opératoires utilisés en cybercriminalité ;
- Savoir réagir en cas de tentative de fraude ;
- Apprendre à détecter des cyber attaques ;
- Mettre en place une cyber protection ;
- Réaliser un guide des bonnes pratiques numériques pour son entreprise.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, de mise en pratique, questions posées à la salle, résolution de cas pratiques en groupe, présentation de cas concrets, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Histoire et contexte réglementaire
- > Séquence 2 : Techniques de cyber-attaques et méthodes de résistance
- > Séquence 3 : Les recours et qualifications en cas de cyber-attaque

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

# AVOCATS ET DONNÉES PERSONNELLES : POURQUOI ET COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de  
l'incubateur du barreau de Marseille



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le caractère essentiel de l'organisation de l'activité du cabinet dans le respect du RGPD
- Réaliser ou faire réaliser un audit du cabinet en matière de données
- Mettre en place et rédiger les livrables nécessaires au RGPD
- Sécuriser votre activité, par la sécurisation des données informatiques, physiques, organisationnelles, juridiques
- Comprendre la nécessité de désigner un délégué à la protection des données

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Présentation du RGPD et cartographie de l'ensemble des traitements d'un cabinet
- > Séquence 2 : Rédiger les livrables nécessaires au respect du RGPD et sécuriser ses données
- > Séquence 3 : Le délégué à la protection des données

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# LEGAL BLOCKCHAIN



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234€ TTC  
25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

**Adrien Chiodo**

Enseignant, formateur

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et appréhender la blockchain et ses enjeux
- Comprendre l'importance et l'émergence de la blockchain
- Utiliser la blockchain dans le droit

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : La blockchain et ses enjeux
- > Séquence 2 : Analyse fonctionnelle et technologique de la blockchain
- > Séquence 3 : Enjeux juridiques de la Blockchain

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



# DROIT PUBLIC, DROIT ADMINISTRATIF



# INITIATION AU CONTENTIEUX DES MARCHÉS PUBLICS



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître André Icard

Avocat au Barreau de Paris

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître et identifier les différents requêtes, recours ou encore réclamations à votre disposition dans le cadre de la gestion de contentieux des marchés publics

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

## Contenu

Séquence 1 : Le contentieux de l'urgence

Séquence 2 : Le contentieux de la validité du marché public

Séquence 3 : Le contentieux de l'exécution du marché

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# LA COMPUTATION DES DÉLAIS DE RECOURS ADMINISTRATIF : APPLICATION PRATIQUE DANS TÉLÉRECOURS



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître André Icard

Avocat au Barreau de Paris

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le point de départ de la computation des délais
- Anticiper les différentes catégories de délais de recours
- Maîtriser les méthodes de computation des délais de recours devant le tribunal administratif dans un grand nombre de cas d'espèce, notamment aide juridictionnelle, droit des étrangers, recours gracieux ou hiérarchique, décision implicite de rejet...
- Mettre en oeuvre la procédure via l'application « Télérecours », et résoudre les cas d'indisponibilité de l'application

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

## Contenu

Séquence 1 : Les délais de recours contentieux devant le tribunal administratif

Séquence 2 : Cas particuliers de computation des délais de recours

Séquence 3 : La procédure via télérecours

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# INITIATION AU CONTENTIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Avoir suivi la formation Juri'learn «Initiation au contentieux administratif» ou posséder les connaissances équivalente contentieux administratif.

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Maître André Icard  
Avocat au Barreau de Paris

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître et identifier les différents requêtes, recours ou encore réclamations à votre disposition dans le cadre de la gestion de contentieux de la fonction publique.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

## Contenu

Séquence 1 : Rappel succincts des règles de contentieux administratifs  
Séquence 2 : Le contentieux lié à l'entrée dans la fonction publique  
Séquence 3 : Les contentieux au cours de la carrière de l'agent public  
Séquence 4 : Les contentieux liés au statut des agents publics  
Séquence 5 : Le contentieux lié à la sortie de la fonction publique  
Séquence 6 : Le contentieux lié au comportement fautif de l'agent public

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294€ TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Maître André Icard

Avocat au Barreau de Paris

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les grands principes des procédures contentieuses devant le juge administratif
- Mettre en place un recours contentieux devant les juridictions administratives
- Anticiper les différents recours
- Rédiger des requêtes de recours pour excès de pouvoir et recours de plein contentieux

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

## Contenu

Séquence 1 : Les grands principes régissant la procédure contentieuse devant le juge administratif

Séquence 2 : Les différents recours contentieux devant les juridictions administratives

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# DROIT DES ASSOCIATIONS



# LE DROIT DES ASSOCIATIONS, ACTUALITÉ JURIDIQUE



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître le pouvoir de licencier dans une association, les irrégularités de procédure lors de la mise en place des réunions statutaires, la responsabilité des différents acteurs.
- Agir sur le traitement des difficultés
- Déterminer les règles applicables aux formes particulières d'associations

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Les règles applicables à toutes les associations
- > Séquence 2 : Les règles applicables aux formes particulières d'associations

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



# VIE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION



# LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES À L'ÉPREUVE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les grands principes déontologiques de la profession d'avocat
- Identifier les limites des principes déontologiques à l'heure de l'immatériel
- Maîtriser les obligations en matière de communication ; et la communication sur tous supports et outils
- Apprécier le respect du secret professionnel dans l'utilisation des systèmes d'information
- Mettre en place des prestations en ligne, dans le respect des règles régissant la profession d'avocat

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Les grands principes déontologiques et leurs limite au regard des "temps modernes"
- > Séquence 2 : Les obligations en matière de communication
- > Séquence 3 : Le respect du secret professionnel et règles de prestations en ligne

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# COMMENT COMMUNIQUER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2023



## Public concerné

Tout public juridique

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maryon Aumont

Responsable du pôle webmarketing d'Absolute Communication by BDS.

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Appréhender les principaux réseaux sociaux
- Maîtriser les principes déontologiques faces aux enjeux de communication
- Maîtriser les fondamentaux de la culture réseaux sociaux
- Créer et gérer des comptes sur les principaux réseaux sociaux
- Analyser votre présence et votre image en ligne

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Comprendre le web social et ses enjeux
- > Séquence 2 : Les enjeux pratiques et déontologiques
- > Séquence 3 : Les réseaux sociaux en pratique.

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# TECHNIQUES DE NÉGOCIATION À DESTINATION DES AVOCATS



## Public concerné

Avocats

## Prérequis

Titularité du CAPA

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

2 jours (14 heures)



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

580 € HT / 696 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### François Lefebvre

Directeur juridique externalisé, avocat droit des affaires internationales

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Utiliser les techniques de négociation adaptées à ses interlocuteurs,
- Affirmer la contribution de l'avocat dans la négociation,
- Mettre en avant ses atouts,
- Surmonter les situations de blocage.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : Situation de négociation rencontrées par l'avocat
- > Séquence 2 : Préparer sa négociation
- > Séquence 3 : Se positionner.
- > Séquence 4 : Communiquer efficacement tout au long de la négociation

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 8 participants, et un maximum de 15 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

# DROIT DES GARANTIES, DES SÛRETÉS ET DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



# PRATIQUE DES VENTES JUDICIAIRES – OBLIGATIONS DE L'AVOCAT, TYPOLOGIE DES VENTES



## Public concerné

Avocats, Notaires, Juristes

## Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

350 € HT / 420 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

**Maître Raphaël Morenon**

Avocat au barreau de Marseille

## Objectifs pédagogiques

La formation est consacrée à la pratique des ventes judiciaires, aux obligations déontologiques de l'avocat et légales de l'avocat en la matière, et détaille les différences qu'il existe entre une vente sur saisie immobilière, sur licitation-partage et sur liquidation judiciaire.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

## Contenu

- > Séquence 1 : Les règles générales des ventes judiciaires
- > Séquence 2 : La préparation de l'audience de vente
- > Séquence 3 : Le déroulement de l'audience de vente
- > Séquence 4 : La surenchère
- > Séquence 5 : Les effets de l'adjudication
- > Séquence 6 : La sanction de l'adjudicataire défaillant
- > Séquence 7 : La réitération des enchères
- > Séquence 8 : La distribution des deniers

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# LA PROCÉDURE DE LICITATION-PARTAGE



## Public concerné

Avocats

## Prérequis

Titularité du CAPA

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

350 € HT / 420 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

**Maître Raphaël Morenon**

Avocat au Barreau de Marseille

## Objectifs pédagogiques

La formation est consacrée aux différentes règles de la procédure de licitation partage.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les règles de la procédure de licitation-partage
- Appréhender la préparation et le déroulement d'une audience de vente
- Gérer les effets de l'adjudication
- Anticiper les cas contentieux

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Les règles générales de la licitation-partage
- > Séquence 2 : La préparation et le déroulement de l'audience de vente
- > Séquence 3 : La surenchère, le droit de préemption et la faculté de substitution
- > Séquence 4: Les effets de l'adjudication
- > Séquence 5 : La notification de la vente et la sanction de l'adjudicataire défaillant

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



# DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT DE L'ENTREPRISE



# LES ENTREPRISES EN DIFFICULTE



## Public concerné

Tout public juridique

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC  
par module

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Bernard Messias

Magistrat, ancien Président de la chambre commerciale de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Acquérir les notions fondamentales de l'étude financière des entreprises en difficulté,
- Connaître et respecter les principes financiers,
- Apprendre comment reconnaître, détecter et prévenir les risques de difficultés pour l'entreprise, puis à mettre en place les solutions amiables au traitement préventif des difficultés des entreprises,
- Comprendre et mettre en place les procédures de sauvegarde classique et accélérée, redressement judiciaire ; puis connaître les indicateurs d'échec du traitement préventif des entreprises en difficulté, afin de mettre en œuvre les procédures y afférentes,
- Comprendre et analyser la faute de gestion, connaître et évaluer les sanctions personnelles, professionnelles, pécuniaires et pénales.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

## Contenu

- > Module 1 : L'étude financière de l'entreprise en difficulté.
- > Module 2 : Les traitements préventifs amiables des entreprises en difficulté
- > Module 3 : Les traitements préventifs judiciaires des entreprises en difficulté
- > Module 4 : La responsabilité du dirigeant d'entreprise et les sanctions encourues

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

# LES SOCIÉTÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Bastien Brignon

Avocat, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Maître de conférences



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Renseigner la profession sur la loi Macron, ses décrets d'application, les jurisprudences, les structures d'exercice ;
- Prendre conscience des différentes formes d'exercice possibles ;
- Savoir maîtriser toutes les possibilités ;
- Faire le bon choix ;
- Optimiser un cabinet ou une étude.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Le choix de la bonne société
- > Séquence 2 : Comment et pourquoi passer en société commerciale ?
- > Séquence 3 : Les structures holdings - l'interprofessionnalité capitalistique
- > Séquence 4 : La société pluriprofessionnelle

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# LES BAUX COMMERCIAUX : REVUE D'ACTUALITE



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, vous disposerez de tous les outils au vu de l'actualité récente pour :

- mettre en place des baux commerciaux
- assurer le suivi et la négociation d'un bail commercial
- mettre fin à un bail commercial
- réagir en toute situation, notamment crise sanitaire, force majeure...
- anticiper les difficultés

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : Les baux commerciaux dans les textes, champs d'application
- > Séquence 2 : Détermination des loyers et cas particuliers
- > Séquence 3 : Les charges dans les baux commerciaux
- > Séquence 4 : Renouvellement et fin d'un bail commercial

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# CONTRATS COMMERCIAUX : PANORAMA D'ACTUALITE



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

connaissances en droit  
des contrats / commercial

## Niveau de la formation

perfectionnement –  
actualisation



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Quentin Maghia

Avocat au barreau de Toulouse

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette revue synthétisée, enrichie en fonction de l'actualité jurisprudentielle et/ou législative du droit des contrats commerciaux :

- Vous resterez informé des derniers enjeux, problématiques ou solutions rendues en la matière au cours des mois écoulés,
- Vous pourrez ainsi confronter votre pratique contractuelle à ceux-ci et, le cas échéant, adapter vos dossiers aux incidences pratiques pouvant en découler,
- Vous resterez informé de l'état d'avancée du projet de réforme des contrats spéciaux.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : Actualité jurisprudentielle
- > Séquence 2 : Actualité législative et/ou réglementaire

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



# DROIT DES AFFAIRES



# LA RÉDACTION DES CLAUSES SENSIBLES DES CONTRATS COMMERCIAUX EN 2023



## Public concerné

Avocats, Notaires, Juristes

## Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit des obligations

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Jenny Waszek

Avocate au barreau de Marseille, spécialiste des contrats, de l'IT & Data

## Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de transmettre aux participants des compétences opérationnelles pour la rédaction des contrats commerciaux courants.

Elle inclut un bagage théorique sur la formation et négociation du contrat postérieurement à la réforme du droit des obligations, ainsi que des modèles de clauses et des exemples tirés de la jurisprudence récente.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser la négociation et conclusion de contrats entre professionnels
- Structurer et rédiger des contrats commerciaux courants
- Adapter la rédaction des clauses sensibles des contrats commerciaux au regard des jurisprudences 2021 et 2022

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants.

Remise d'un Powerpoint aux participants comprenant la présentation, les textes et jurisprudences et des modèles de clauses

## Contenu

- > Séquence 1 : La conclusion d'un contrat BtoB, exploiter la liberté en limitant les risques
- > Séquence 2 : Rédiger et appréhender la portée des clauses fondamentales
- > Séquence 3 : Mettre à jour les clauses sensibles en 2022

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

# LA SAISIE IMMOBILIERE (2 PARTIES)



## Public concerné

Avocats et clerks

## Prérequis

Connaissance de la saisie immobilière

## Niveau de la formation

Perfectionnement des connaissances



## Durée

14 heures (7+7)



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

960 € HT (480 € par jour)  
25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

**Maître Raphaël Morenon**

Avocat au barreau de Marseille

## Objectifs pédagogiques

Votre formateur vous transmettra les outils et connaissances nécessaires pour réaliser la procédure en autonomie complète.

Scindée en 2 parties (1er juillet et 8 juillet), cette formation s'adresse aux avocats et clerks souhaitant maîtriser la procédure de saisie immobilière.

## Méthode d'apprentissage

Exposé didactique accompagné d'exemples pratiques et de travail sur les modèles.

Outils : Zoom, partage d'écran, modèles.

## Contenu des 2 jours

- 1 Les règles générales de la procédure de saisie immobilière
- 2 Les conditions préalables à la procédure de saisie immobilière
- 3 La procédure jusqu'à l'audience d'orientation
- 4 Les audiences d'orientation et d'incident
- 5 La vente forcée

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants, et un maximum de 15 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---



# DROIT SOCIAL



# LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit du travail.

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

3 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

195 € HT / 234 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Reconnaître un licenciement pour motif disciplinaire, non disciplinaire et pour inaptitude du salarié
- Appréhender la rupture anticipée du CDD et l'indemnisation du salarié
- Anticiper les ruptures de contrat de travail comme la mise à la retraite et le départ à la retraite, le licenciement pour motif économique, la rupture conventionnelle, la transaction et la rupture amiable.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Le licenciement pour motif personnel
- > Séquence 2 : Les autres types de rupture du contrat de travail

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# GESTION ADMINISTRATIVE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

250 € HT / 300 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître Denis Martinez

Avocat expert en gestion du risque professionnel pour les entreprises

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Reconnaître ce qu'est une maladie professionnelle et un accident du travail
- Connaître et mettre en oeuvre la procédure d'instruction
- Connaître et appréhender les implications financières
- Comprendre l'imputation au compte employeur
- Faire face aux contentieux liés aux AT et MP

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis, jeux de rôles...

## Contenu

- > Séquence 1 : Définition et procédure d'instruction
- > Séquence 2 : Les prestations AT/MP, les différents modes de tarification, les modalités d'imputation du compte employeur
- > Séquence 3 : Les procédures de contestation

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 5 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# CONTROLE URSSAF : SUBIR OU AGIR ?



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Le contrôle URSSAF
- > Séquence 2 : Les résultats du contrôle
- > Séquence 3 : Les recours du cotisant

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# TRAVAIL DISSIMULÉ, SOLIDARITÉ FINANCIÈRE : S'OPPOSER AUX PRÉTENTIONS DES URSSAF !



## Public concerné

Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de faire rapidement le point sur la législation applicable en la matière et surtout d'étudier, au travers des thèmes abordés, les arguments juridiques qui peuvent être opposés aux prétentions des organismes de recouvrement

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- synthétiser les textes applicables en la matière
- résumer les arguments opposables aux prétentions des organismes de recouvrement
- mettre en œuvre les procédures
- défendre vos intérêts, ceux de vos clients face à l'URSSAF

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Travail illégal, le travail dissimulé
- > Séquence 2 : Solidarité financière

---

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

---

# CONTRÔLE ET CONTENTIEUX URSSAF : MISE À JOUR ANNUELLE



## Public concerné

Avocats, Juristes,  
collaborateurs de cabinets

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

### Maître François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en  
Droit du travail et protection sociale.



En 2021, nos participants recommandent cette formation

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- Connaître et maîtriser la législation applicable
- Anticiper les risques
- Vous préparer au contrôle, appréhender les postes les plus fréquemment contrôlés
- Mettre en œuvre les procédures de redressement et de recouvrement
- Connaître vos moyens de défense

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

### Revue d'actualité dans les textes et la jurisprudence en ce qui concerne :

L'avis de contrôle, la procédure de contrôle, la procédure contradictoire, la mise en demeure, commission, de recours amiable, Tribunal, Procédure de recouvrement, Procédure applicable au travail dissimulé, Procédure applicable à la solidarité financière.

- > Séquence 1 : Le contrôle URSSAF, procédures
- > Séquence 2 : Les suites du contrôle
- > Séquence 3 : Les voies de recours judiciaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous !

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

# CONTRÔLE URSSAF : REPÉRER LES FAILLES POUR FAIRE ANNULER LA PROCÉDURE !



## Public concerné

Avocats, juristes et collaborateurs de cabinets

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

François Taquet

Avocat au Barreau de Cambrai, spécialiste en Droit du travail et protection sociale.

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- repérer les failles
- mettre en œuvre l'avis de contrôle
- défendre vos intérêts face à l'URSSAF
- proposer des solutions ouvertes au cotisant

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'échanges avec les participants, exemples et cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : L'avis de contrôle
- > Séquence 2 : Le déroulement du contrôle
- > Séquence 3 : La procédure contradictoire
- > Séquence 4 : La mise en demeure
- > Séquence 5 : Les solutions ouvertes au cotisant
- > Séquence 6 : Contrainte et opposition à contrainte

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



# DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE



# LE DÉROULEMENT DU PROCÈS D'ASSISES DES MAJEURS



## Public concerné

Avocats stagiaires ou débutants; Etudiants préparant l'ENM ou se destinant au Barreau

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

par module

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Bernard Messias

Magistrat, ancien Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Appréhender chaque phase du procès d'assises afin de mieux découvrir la procédure et les incidents qui peuvent en découler et connaître les voies de droit permettant de contester la décision rendue.
- Démythifier le procès d'assises en ce qu'il apparaît, à tort, comme une sorte de concours d'éloquence et mettre l'accent sur le travail de fond, notamment procédural, que requiert la compréhension du jugement d'un crime.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis.

## Contenu

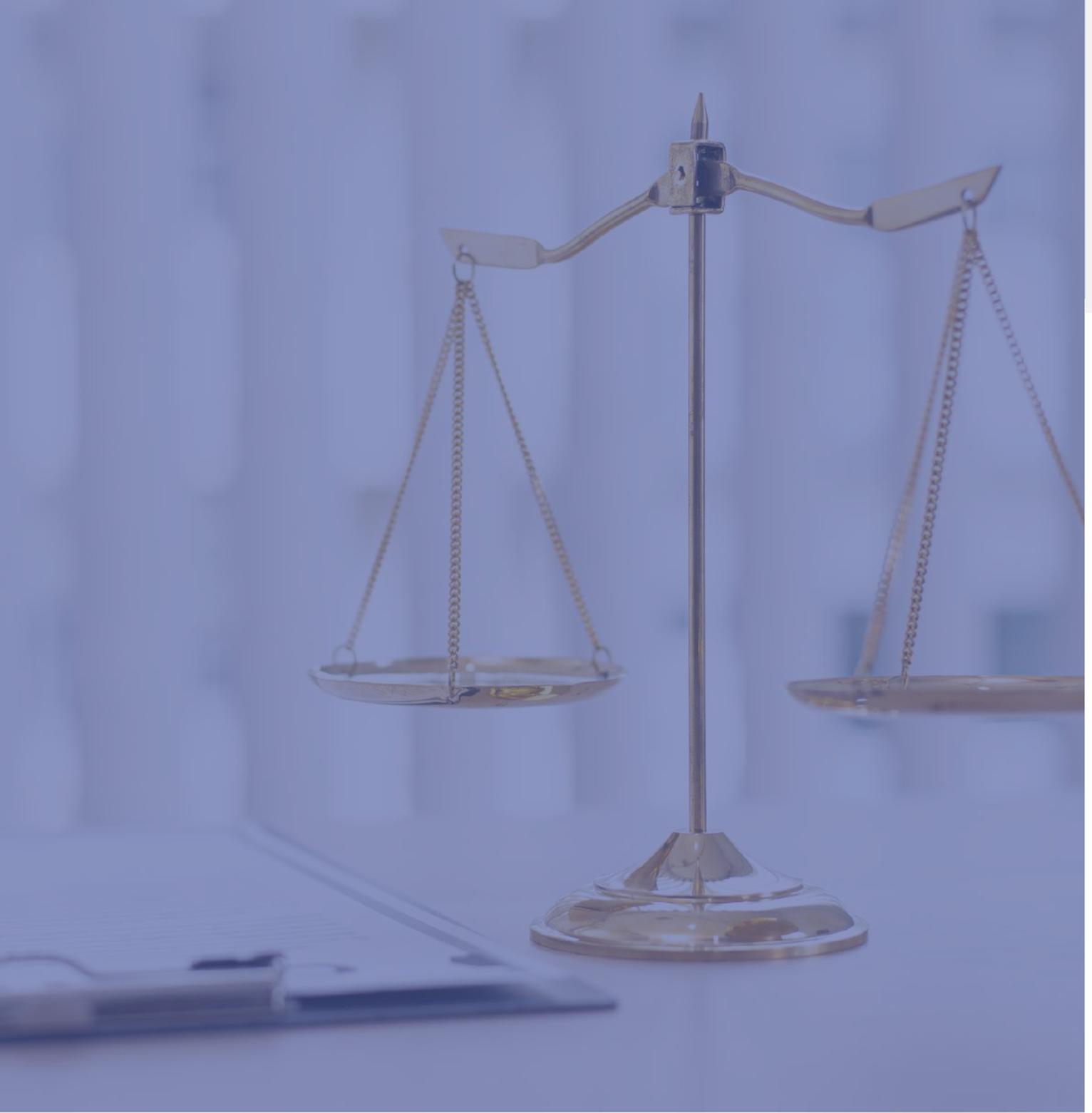
- > Séquence 1 : Examen des diverses étapes précédant l'audience
- > Séquence 2 : Les éléments constitutifs de l'audience stricto sensu
- > Séquence 3 : Les voies de recours contre l'arrêt rendu

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



# DÉONTOLOGIE



# LA NOUVELLE PROCEDURE DISCIPLINAIRE DES AVOCATS



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Approfondissement des connaissances



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Patrick Lingibé

Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers de France et Président de la Délégation outre-mer

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître les nouveautés et les mises à jour en matière de procédure disciplinaire, du traitement en amont jusqu'aux voies de recours des décisions.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

## Contenu

- > Séquence 1 : Le traitement en amont des réclamations
- > Séquence 2 : La procédure disciplinaire
- > Séquence 3 : Les peines disciplinaires
- > Séquence 4 : Les voies de recours contre les décisions disciplinaires

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

## NOTRE ÉQUIPE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION !



**ANNE CÉCILE MULERO**  
RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION

contact@jurilearn.com  
+33 (0)9 72 66 49 57

### REFERENT PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Anne-Cécile Mulero  
comptabilite@juripredis.com

### REFERENT HANDICAP

Warren Azoulay  
warren@juripredis.com

Demande de renseignement, inscription, formation sur-mesure ...  
Contactez-nous !

Modalités et inscriptions

**WWW.JURILEARN.COM**

**JURI'LEARN .JL.**

La formation au service des professionnels du droit

Une marque du groupe

**JURI'PREDIS .JP**